

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Direction des Ressources Humaines

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

مديرية الموارد البشرية

Alger , le16 FEV. 2022.....

Avis aux enseignants chercheurs souhaitant faire acte de candidature pour la promotion au grade de Professeur au titre de l'année 2022



Il est porté à la connaissance des enseignants chercheurs souhaitant faire acte de candidature pour la promotion au grade de professeur au titre de l'année 2022, que le calendrier relatif à l'organisation de la quarante-septième (47^{ème}) et la quarante-huitième (48^{ème}) session de la Commission Universitaire Nationale est fixé comme suit :

1- Calendrier relatif à l'organisation de la quarante-septième (47^{ème}) session de la Commission Universitaire Nationale :

- Mercredi 01 juin 2022** : Annonce de l'ouverture de la quarante-septième (47^{ème}) session de la commission universitaire nationale.
- du dimanche 05 au dimanche 19 juin 2022** : Dépôt des dossiers de candidature via la plateforme numérique « PROGRÈS ».
- du lundi 20 au dimanche 26 juin 2022** : Validation des dossiers de candidature via la plateforme numérique par les chefs d'établissements universitaires.

- ❑ **du lundi 27 juin au jeudi 07 juillet 2022** : Évaluation des dossiers de candidature via la plateforme numérique par les experts de la commission universitaire nationale.
- ❑ **lundi 11 juillet 2022**, Proclamation des résultats de la quarante-septième (47^{ème}) session de la commission universitaire nationale.

2- Calendrier relatif à l'organisation de la quarante-huitième (48^{ème}) session de la Commission Universitaire Nationale :

- ❑ **Jeudi 27 octobre 2022** : Annonce de l'ouverture de la quarante-huitième (48^{ème}) session de la commission universitaire nationale.
- ❑ **du jeudi 03 au jeudi 17 novembre 2022** : Dépôt des dossiers de candidature via la plateforme numérique « PROGRÈS ».
- ❑ **du samedi 19 au samedi 26 novembre 2022** : Validation des dossiers de candidature via la plateforme numérique par les chefs d'établissements universitaires.
- ❑ **du dimanche 27 novembre au mardi 06 décembre 2022** : Évaluation des dossiers de candidature via la plateforme numérique par les experts de la commission universitaire nationale.
- ❑ **Jeudi 08 décembre 2022** : Proclamation des résultats de la quarante-huitième (48^{ème}) session de la commission universitaire nationale.



27 OCT. 2022

Annonce

**Ouverture de la quarante huitième (48^{ème}) session
de la Commission Universitaire Nationale.**

La Direction des Ressources Humaines informe les maîtres de conférences classe "A" de l'ouverture de la quarante huitième (48^{ème}) session de la Commission Universitaire Nationale.

En application de l'article 50 du décret exécutif n° 08-130 du 03 mai 2008 portant statut particulier de l'enseignant chercheur, **les maîtres de conférences classe « A » justifiant de cinq (5) années d'exercice effectif en cette qualité** peuvent faire acte de candidature.

Aussi, il est également porté à la connaissance des candidats que la recevabilité scientifique des dossiers de candidature est soumise aux critères minimaux selon le domaine de formation du candidat et répondant à l'une des variantes proposées, l'évaluation des travaux pédagogiques et scientifiques s'effectuera selon la grille d'évaluation fixée par la commission universitaire nationale, consultable via le site internet du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique : www.mesrs.dz

Le dossier de candidature devra être déposé exclusivement via la plate forme PROGRÈS par le compte professionnel de chaque candidat sur le lien suivant :

<http://progres.mesrs.dz/webgrh>

La période de dépôt des candidatures est fixée :

Du Jeudi 3 au jeudi 17 novembre 2022



**Conditions et grille d'évaluation
pour la promotion au grade de Professeur
au titre de la quarante huitième (48 ème) session
de la Commission Universitaire Nationale.**

1/ Condition de recevabilité administrative de la candidature :

- Le candidat doit justifier de **cinq (5)** années d'exercice effectif en qualité de maître de conférences classe « A ».

2/ Critères minimaux de recevabilité scientifique du dossier :

La recevabilité scientifique des dossiers de candidature est soumise aux critères minimaux selon le domaine de formation du candidat et répondant à l'une des variantes proposées :

2-1 pour les domaines S&T:

- **Une (01)** publication dans une revue scientifique de rang « A+ » où le candidat doit figurer comme auteur **principal** ou en **2^{ème}** position **ou une (01)** publication dans une revue scientifique de rang « A » **et deux** publications dans une revue scientifique de rang « B » où le candidat doit figurer comme auteur **principal** ou en **2^{ème}** position.
- Encadrement ou Co-encadrement d'une **(01)** thèse de doctorat soutenue **ou** encadrement de **deux (02)** masters soutenue ou encadrement de **quatre (04)** master.

2-2 pour les domaines SHS:

- **Une (01)** publication dans une revue scientifique de rang « A » où le candidat doit figurer comme auteur **principal** ou en **2^{ème}** position **ou une (01)** publication dans une revue scientifique de rang « B » **et une (01)** publication dans une revue scientifique de rang « C » où le candidat doit figurer comme auteur **principal** ou en **2^{ème}** position **ou deux (02)** publications dans une revue scientifique de rang « C » où le candidat doit figurer comme auteur **principal**.
- Encadrement ou Co-encadrement d'une **(01)** thèse de doctorat soutenue **ou** encadrement de **deux (02)** masters soutenue ou encadrement de **quatre (04)** master.



3 - Grille d'évaluation des travaux pédagogiques et scientifiques

1 - La Pédagogie : (il faut capitaliser 80 points au minimum)

1-1 Les enseignements :

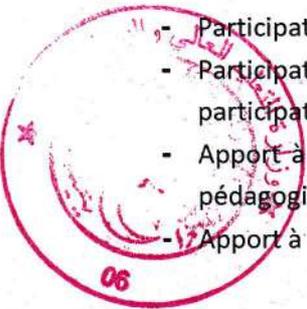
- Enseignement de cours : **12 pts/an**;
- Enseignement de travaux dirigés : **6 pts/an** ;
- Encadrement de travaux pratiques : **3pts /an** ;
- Cours en ligne validés par les organes scientifiques: **30 pts** ;

1-2 Les activités pédagogiques :

- Polycopié de cours validé par les instances scientifiques et mis en ligne: **12 pts/ polycopié** ;
- Ouvrage(s) pédagogique(s) édité(s): **30 pts** ;
- Tutorat attesté par le chef de département : **3pts/année**;
- Suivi des étudiants stagiaires en entreprise: **6pts/année**;
- Participation à la relation Université-Entreprise attestée par le chef de département: **05 pts** ;
- Participation à l'animation pédagogique, sous forme de séminaire, atelier, responsabilité pédagogique, présidence CP, ... attestée par le chef de département : **05 pts** ;
- Encadrement de mémoire de master ; **5 pts / master (20 pts maximum)** ;

2- Activités de recherche : (Il faut capitaliser 230 pts au minimum pour les domaines S&T et 120 pts au minimum pour les domaines SHS) :

- Publications de rang « A+ » et plus : **160 pts/ publication**
- Publications de rang « A » : **80 pts/ publication** ;
- Publications de rang « B » : **40 pts/ publication** ;
- Publications de rang « C » : **20 pts/ publication (maximum 40 pts)**;
- Ouvrage(s) scientifique(s) édité(s) dans la spécialité: **20 pts** ;
- Communications internationales : **20 pts/ communication (maximum 40 pts)**; + 5 points/ communication pour les colloques et communications dont les proceedings sont indexés wos ou scopus.
- Communications nationales : **10 pts/ communication (maximum 20 pts)**;
- Brevet PCT organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) exploité : **80 pts/ brevet (OMPI)** , Brevet PCT organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) enregistré : **60 pts/ brevet (OMPI)** ou Brevet Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) : **40 pts brevet(INAPI)**.
N.B : le même brevet ne peut être exploité qu'une seule fois (même si il est enregistré à l'INAPI puis à l'OMPI).
- Participation à la formation doctorale, sous forme de séminaire ou autre, attestée par le responsable de la formation doctorale et le Vice doyen de la PG: **15 pts**.
- Encadrement ou co-encadrement de doctorat soutenu : **40 pts/doctorat soutenu ;15 pts co-encadrement de doctorat soutenu** .
- Encadrement de magister soutenu : **10 pts/magister soutenu ; (maximum 20 pts)**
- Participation à l'Organisation de manifestation scientifique : **5 pts** par participation; **(maximum 10 pts)**
- Projets de Coopération internationale (tout type de projet) : **5 pts** par participation;

- 
- Participation à l'activité scientifique (expertise, ...) : **5 pts** par participation; (**maximum 10 pts**)
 - Participation aux activités de recherche (PRFU, PNR , laboratoire de recherche...) : **5 pts** par participation; (**maximum 10 pts**)
 - Apport à la communauté universitaire (instances scientifiques et pédagogiques, montage de projets pédagogiques et de recherche) : **5 pts** par participation; (**maximum 10 pts**)
 - Apport à la société (diffusion de la culture scientifique) : **5 pts** par participation; (**maximum 10 pts**)

Observations :

- La publication est obligatoire, elle est de rang « A+ » ou « A » ou « B » pour les domaines S&T et rang « A » ou « B » ou « C » pour les domaines SHS ;
- Les publications parues dans des revues prédatrices ou chez des éditeurs prédateurs, ne sont pas acceptées ;
- Classement des Co auteurs : 1^{er} auteur 100% des points de la publication, 2^e 50%, 3^e et au-delà 25% (à l'exception des disciplines qui adoptent le classement par ordre alphabétique où tous les auteurs en bénéficient à 100%).



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Direction des Ressources Humaines

Rapport sur les activités pédagogiques et scientifiques du candidat pour la promotion au grade de Professeur au titre de la quarante-huitième (48^{ème}) session de la Commission Universitaire Nationale

Nom et prénom :

Etablissement universitaires :

Date de promotion au grade de maitre de conférences classe "A" :

Domaine :

Filière :

Spécialité :

1- Les activités pédagogiques réalisées par le candidat depuis la date de promotion au grade de maitre de conférences classe « A »

1.1. Les enseignements :

1.1.1. Enseignement de cours :

N°	Etablissement	Modules ou matières enseignés	Année d'enseignement
1			
2			
...			

1.1.2. Enseignement de travaux dirigés :

N°	Etablissement	Modules ou matières enseignés	Année d'enseignement
1			
2			
...			



1.1.3. Enseignement de travaux pratiques :

N°	Etablissement	Modules ou matières enseignés	Année d'enseignement
1			
2			
...			

1.1.4. Cours en ligne validés par les organes scientifiques :

N°	Etablissement	Module ou matière enseigné	Année d'enseignement	Lien	Cycle d'enseignement		
					Licence	Master	Doctorat
1							

1.2. Les Activités pédagogiques:

1.2.1. Polycopiés de cours validés par les instances scientifiques et mis en ligne :

N°	Titre du polycopié	Niveau d'enseignement	Année d'édition	Nombre de pages	Lien
1					
2					

1.2.2. Ouvrage(s) pédagogique(s) édité(s) :

N°	Titre de l'ouvrage	Maison d'édition	Année d'édition	Nombre de pages
1				

1.2.3. Tutorat attesté par le chef de département :

N°	Etablissement	Nombre d'étudiants	Année	Cycle d'enseignement/ Spécialité
1				
2				
3				



1.2.4. Suivi des étudiants stagiaires en entreprise attesté par le chef de département :

N°	Etablissement	Année	Entreprise	Cycle d'enseignement/ Spécialité
1				
2				
3				

1.2.5. Participation à la relation université-milieu socio-économique attesté par le chef de département :

N°	Etablissement	Titre du projet	Qualité (responsable ou membre)	Partenaire socio- économique
1				

1.2.6. Participation à l'animation pédagogique sous forme de séminaire, atelier, responsabilité pédagogique, présidence CP, ... attestée par le chef de département:

N°	Etablissement	Activité (séminaire, atelier, ...)	Qualité (responsable ou membre)	Année
1				

1.2.7. Encadrement de mémoires de master (4 max) :

N°	Etablissement	Nom et Prénom de l'étudiant(e)	Titre du mémoire	Spécialité	Date de soutenance
1					
2					
3					
4					



2- Les activités de recherche réalisées par le candidat depuis la date de promotion au grade de maitre de conférences classe « A »

2.1. Publications scientifiques :

Titre de l'article	Position de l'auteur	Titre de la revue ou nom du journal	Catégorie	Date de soumission	Date de publication	Adresse URL

2.2. Ouvrage(s) scientifiques (s) édité(s) dans la spécialité (1 max) :

N°	Titre de l'ouvrage	Maison d'édition	Année d'édition	nombre de pages
1				

2.3. Communications :

2.3.1. Communications Internationales (2 max) :

Titre de la communication	Position de l'auteur	Intitulée de la manifestation scientifique / lieu	Année	Comprenant un Proceeding indexé au WOS ou SCOPUS	Adresse URL

2.3.2. Communications Nationales (2 max) :

Titre de la communication	Position de l'auteur	Intitulée de la manifestation scientifique / lieu déroulement	Année



2.4. Brevets d'invention :

2.4.1. Brevets PCT OMPI (Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle)
- enregistrés et /ou exploités :

Code du brevet	Titre du brevet	Date d'enregistrement	Date d'exploitation

2.4.2. Brevets INAPI (Institut National Algérien de la Propriété Industrielle)

Code du brevet	Titre du brevet	Date d'enregistrement

2.5. Participation à la formation doctorale, sous forme de séminaire ou autre, attestée par le responsable de la formation doctorale et le Vice doyen de la PG :

Type d'activité	Qualité	Etablissement	Date

2.6. Encadrement ou Co-encadrement de thèse de doctorat soutenue :

N°	Etablissement	Nom et prénom de l'étudiant (e)	Titre de la thèse	Spécialité	Date de soutenance
1					

2.7. Encadrement de mémoires de magister soutenus :

N°	Etablissement	Nom et prénom de l'étudiant (e)	Titre du mémoire	Spécialité	Date de soutenance
1					

2.8. Participation à l'organisation de manifestation scientifique (2 max) :

Colloques, séminaire, journées d'étude, ...	Qualité (membre/président)	Lieu	Date

2.9. Projets de coopération Internationale (tout type de projet) :

Type de projet	Qualité (chef ou membre de projet)	Titre du projet	Partenaire international	Année

2.10. Participation à l'activité scientifique (Expertise,) (2 max):

Décrire le contexte de l'expertise	Structure ou organisme concerné	Année

2.11. Participation aux activités de recherche (PRFU, PNR , laboratoire de recherche) (2 max):

Type de projet (PRFU, PNR,...)	Titre du projet	Année

2.12. Apport à la communauté universitaire (instances scientifiques et pédagogiques, montage de projets pédagogiques et de recherche): (2 max):

Type de l'activité	Qualité	Etablissement	Date



2.13. Apport à la société (diffusion de la culture scientifique) :

Type de l'activité	Population concernée	Date

Visa du chef d'établissement universitaire ou du doyen de la faculté ou du directeur d'institut .

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Direction des Ressources Humaines

Rapport sur les activités pédagogiques et scientifiques du candidat pour la promotion au grade de Professeur au titre de la quarante-huitième (48 ème) session de la Commission Universitaire Nationale

Nom et prénom :

Etablissement universitaires :

Date de promotion au grade de maitre de conférences classe "A" :

Domaine :

Filière :

Spécialité :

1- Les activités pédagogiques réalisées par le candidat depuis la date de promotion au grade de maitre de conférences classe « A »

1.1. Les enseignements :

1.1.1. Enseignement de cours :

N°	Etablissement	Modules ou matières enseignés	Année d'enseignement
1			
2			
...			

1.1.2. Enseignement de travaux dirigés :

N°	Etablissement	Modules ou matières enseignés	Année d'enseignement
1			
2			
...			

1.1.3. Enseignement de travaux pratiques :

N°	Etablissement	Modules ou matières enseignés	Année d'enseignement
1			
2			
...			

1.1.4. Cours en ligne validés par les organes scientifiques :

N°	Etablissement	Module ou matière enseigné	Année d'enseignement	Lien	Cycle d'enseignement		
					Licence	Master	Doctorat
1							

1.2. Les Activités pédagogiques:

1.2.1. Polycopiés de cours validés par les instances scientifiques et mis en ligne :

N°	Titre du polycopié	Niveau d'enseignement	Année d'édition	Nombre de pages	Lien
1					
2					

1.2.2. Ouvrage(s) pédagogique(s) édité(s) :

N°	Titre de l'ouvrage	Maison d'édition	Année d'édition	Nombre de pages
1				

1.2.3. Tutorat attesté par le chef de département :

N°	Etablissement	Nombre d'étudiants	Année	Cycle d'enseignement/ Spécialité
1				
2				

3				
---	--	--	--	--

1.2.4. Suivi des étudiants stagiaires en entreprise attesté par le chef de département :

N°	Etablissement	Année	Entreprise	Cycle d'enseignement/ Spécialité
1				
2				
3				

1.2.5. Participation à la relation université-milieu socio-économique attesté par le chef de département :

N°	Etablissement	Titre du projet	Qualité (responsable ou membre)	Partenaire socio- économique
1				

1.2.6. Participation à l'animation pédagogique sous forme de séminaire, atelier, responsabilité pédagogique, présidence CP, ... attestée par le chef de département:

N°	Etablissement	Activité (séminaire, atelier, ...)	Qualité (responsable ou membre)	Année
1				

1.2.7. Encadrement de mémoires de master (4 max) :

N°	Etablissement	Nom et Prénom de l'étudiant(e)	Titre du mémoire	Spécialité	Date de soutenance
1					
2					
3					
4					

2- Les activités de recherche réalisées par le candidat depuis la date de promotion au grade de maitre de conférences classe « A »

2.1. Publications scientifiques :

Titre de l'article	Position de l'auteur	Titre de la revue ou nom du journal	Catégorie	Date de soumission	Date de publication	Adresse URL

2.2. Ouvrage(s) scientifiques (s) édité(s) dans la spécialité (1 max) :

N°	Titre de l'ouvrage	Maison d'édition	Année d'édition	nombre de pages
1				

2.3. Communications :

2.3.1. Communications Internationales (2 max) :

Titre de la communication	Position de l'auteur	Intitulée de la manifestation scientifique / lieu	Année	Comprenant un Proceeding indexé au WOS ou SCOPUS	Adresse URL

2.3.2. Communications Nationales (2 max) :

Titre de la communication	Position de l'auteur	Intitulée de la manifestation scientifique / lieu déroulement	Année

2.4. Brevets d'invention :

2.4.1. Brevets PCT OMPI (Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle) enregistrés et /ou exploités :

Code du brevet	Titre du brevet	Date d'enregistrement	Date d'exploitation

2.4.2. Brevets INAPI (Institut National Algérien de la Propriété Industrielle)

Code du brevet	Titre du brevet	Date d'enregistrement

2.5. Participation à la formation doctorale, sous forme de séminaire ou autre, attestée par le responsable de la formation doctorale et le Vice doyen de la PG :

Type d'activité	Qualité	Etablissement	Date

2.6. Encadrement ou Co-encadrement de thèse de doctorat soutenue :

N°	Etablissement	Nom et prénom de l'étudiant (e)	Titre de la thèse	Spécialité	Date de soutenance
1					

2.7. Encadrement de mémoires de magister soutenus :

N°	Etablissement	Nom et prénom de l'étudiant (e)	Titre du mémoire	Spécialité	Date de soutenance
1					

2.8. Participation à l'organisation de manifestation scientifique (2 max) :

Colloques, séminaire, journées d'étude, ...	Qualité (membre/président)	Lieu	Date

2.9. Projets de coopération Internationale (tout type de projet) :

Type de projet	Qualité (chef ou membre de projet)	Titre du projet	Partenaire international	Année

2.10. Participation à l'activité scientifique (Expertise,) (2 max):

Décrire le contexte de l'expertise	Structure ou organisme concerné	Année

2.11. Participation aux activités de recherche (PRFU, PNR , laboratoire de recherche) (2 max):

Type de projet (PRFU, PNR,..)	Titre du projet	Année

2.12. Apport à la communauté universitaire (instances scientifiques et pédagogiques, montage de projets pédagogiques et de recherche): (2 max):

Type de l'activité	Qualité	Etablissement	Date

2.13. Apport à la société (diffusion de la culture scientifique) :

Type de l'activité	Population concernée	Date

Visa du chef d'établissement universitaire ou du doyen de la faculté ou du directeur d'institut .